

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1153 du 13 octobre 1947 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances

n° 1153

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

13 octobre 1947

Numéro JO

n° 10 du 31/10/1947

Date du numéro

31 octobre 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre IS44 rendue applicable à a colonie par décret du 18 juin 1844,

TEXTE INTÉGRAL

Art, 17, — Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret nn » 47-IS07 du 12 septembre 1947 déterminant les justifications à produire pour obtenir le bénéfice des dispositions des articles 10 et 11 de la loi du 16 août 4 portant amnistie (j, 0, R, F. du 3 septembre 1947, page 9155)

Art. 2

— Le présent arrêté, qui donnera heu à des mesures de publicité extraordinaire, sera enregistré et communiqué partout ou besoin sera

le gouverneur P.H.

SIRIEX